



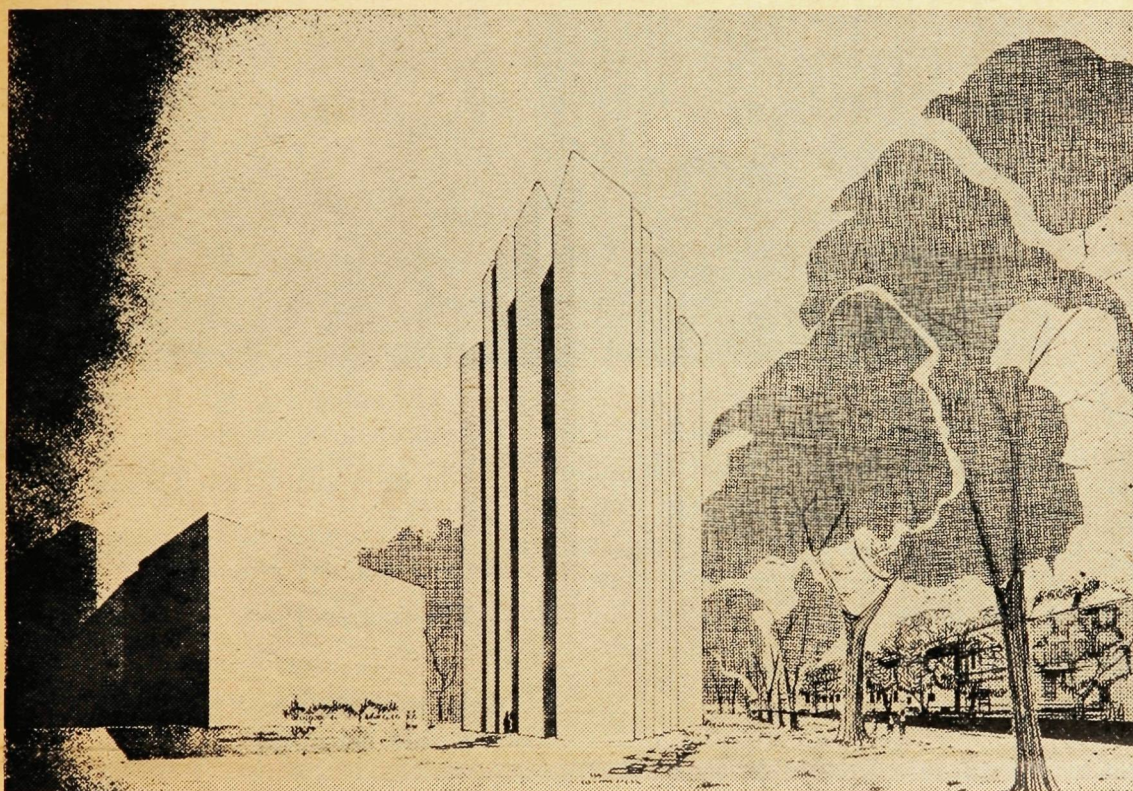
Le Matin

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

JUILLET 1964

2222 AVENUE MAPLEWOOD — MONTRÉAL 26

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication



Esquisse de la résidence des étudiantes dont la construction a débuté le 19 juin 1964.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

17 SEPTEMBRE, à 8.30 p.m.

Grand salon du Centre social — 2332 ave. Maplewood

ELECTIONS

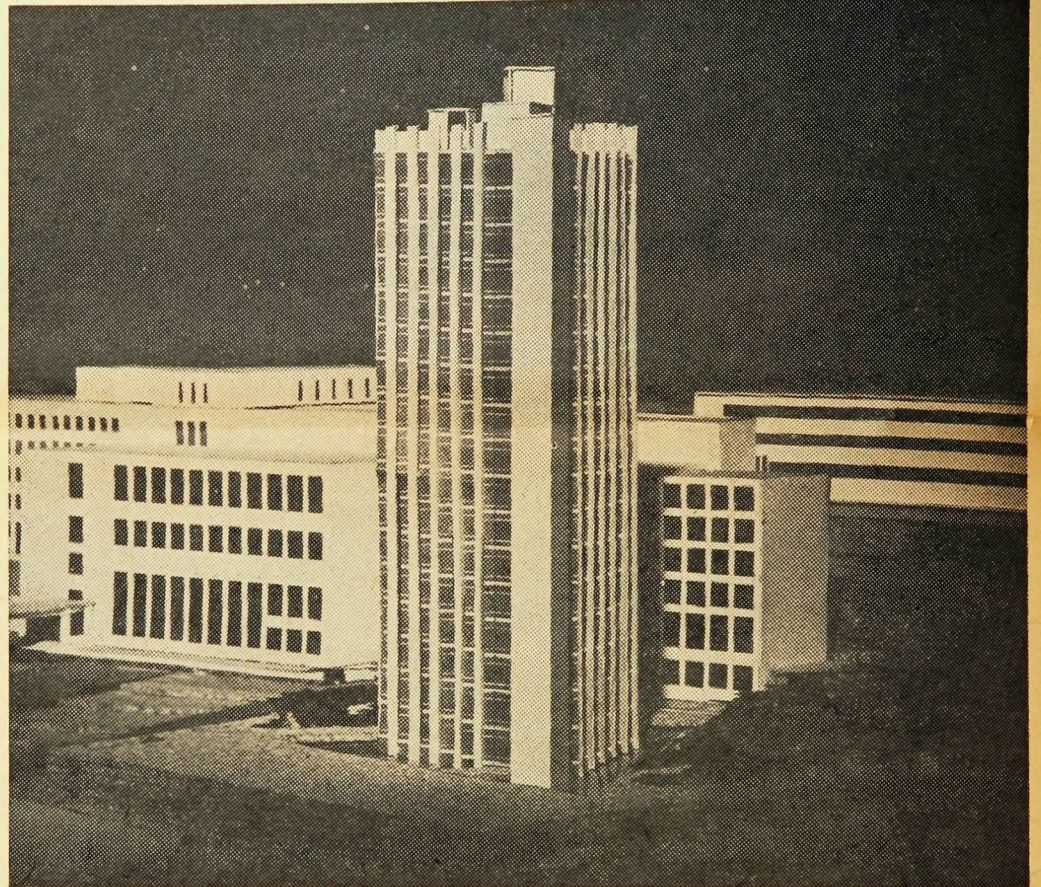
BULLETIN DE
MISE
EN CANDIDATURE :
PAGE 7.

MISE EN CHANTIER DE LA PREMIÈRE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTES DE MONTRÉAL A L'UNIVERSITÉ

La première résidence pour étudiantes a été mise en chantier à l'Université de Montréal dès vendredi matin, le 19 juin 1964, lors d'une cérémonie spéciale à laquelle furent présentes les invitées d'honneur : la mairesse de Montréal, Mme Jean Drapeau, la présidente de l'Association des femmes diplômées des universités, Mme Antoine Raymond, ainsi que l'ancienne présidente, Mme Demers, un membre de l'exécutif de l'Association générale des étudiants, Mlle Renée Larose, Mme Thérèse Casgrain, ainsi que plusieurs autres invités représentant le monde universitaire et les grandes associations féminines. Les Diplômés de l'Université étaient représentés par leur Président, le Dr Jacques Léger, M.D., et Mme Lucille Jarry-Marchand, membre du Conseil.

Cette construction, en forme de tour triangulaire, sera érigée en bordure de l'avenue Maplewood, à proximité du centre social. Elle consistera en un immeuble de 17 étages comprenant 174 chambres, des salles de couture, de télévision, de musique, des salons, une cantine avec automates, une buanderie, etc.

Il est à noter que toutes les chambres sont orientées vers le sud ou le sud-ouest, de façon à ce qu'elles soient ensoleillées au moins quatre heures par jour. Le revêtement extérieur, de béton architectural, apportera un élément de variété qui s'harmonisera avec les bâtiments existants et futurs sur le campus. Ce matériau économique, puisqu'il sert à la fois de structure et



de revêtement, a été éprouvé dans les pays nordiques où le climat est analogue au nôtre ; il offre une grande résistance aux intempéries et permet une souplesse de lignes au bâtiment.

Renseignements divers :

Architectes :

Papineau, Gérin-Lajoie, LeBlanc.

Ingénieurs en charpente :

Bourgeois & Martineau.

Ingénieurs en mécanique :

Monti, Lefebvre, Lavoie, Nadon.

Entrepreneur général :

Cie de construction Omega Ltée.

Fin prévue des travaux :

Fin février 1965.

Coût total du projet :

(chiffres arrondis)

\$1,350,000 (travaux de construction, honoraires professionnels, ameublement, terrassement, etc.)

Financement :

Projet entièrement subventionné par le Gouvernement du Québec qui se porte garant d'un prêt de \$1,150,000 consenti par la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Nombre d'étudiants sur le campus :

Sur un total de 10,150 étudiants réguliers (temps plein et temps partiel) inscrits en 1963-64, il y avait 2,980 femmes, soit environ 30%.

L'INTER

"L'Inter", journal officiel des Diplômés de l'Université de Montréal paraît mensuellement (10 numéros). Les bureaux de l'Inter sont situés à 2222 avenue Maplewood, chambre 361. Tél.: RE. 3-9951, poste 312 et 346.

Direction intérimaire : Guy-A. RENÉ, Secrétaire administratif.

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL... UN VASTE CHANTIER

Le programme de développement de l'Université de Montréal rendu public en octobre dernier lors des Journées d'accueil, est en voie d'exécution. Le campus universitaire est, à l'heure actuelle, un vaste chantier de construction et sera, d'ici peu, complètement transformé. Plusieurs travaux, dont certains projets moins apparents, sont actuellement en cours. Citons : la parachèvement de la tour centrale; la construction, dans une cour intérieure, d'un amphithéâtre pour salle de cours; la centrale thermique; des services d'utilité publique tels que systèmes d'égoût et d'aqueduc, etc.

DESCRIPTION DES PROJETS

Tour centrale

Parachèvement de la tour centrale où l'on aménagera douze étages en vue d'y loger un dépôt de 250,000 volumes, afin de dégager une partie du magasin de livres actuel et de rendre accessibles certains ouvrages rares et de grande valeur. Des emplacements sont prévus pour fins de consultation et de recherche et un ascenseur desservira les paliers intermédiaires. Des systèmes de climatisation, d'intercommunication et de protection contre les incendies y seront installés. (Coût total prévu : \$540,000.)

Amphithéâtre pour salle de cours

Une salle de cours en gradins pouvant accommoder 360 étudiants est actuellement en construction dans une cour intérieure (secteur "ouest" - voir plan ci-joint: NPRS). Cet amphithéâtre répondra à un besoin urgent des facultés, la plus grande salle de cours actuelle ne pouvant accommoder que 250 étudiants. Ces locaux pourront être utilisés dès septembre prochain. (Coût total prévu : \$415,000).

Une autre salle de cours identique sera construite dans le secteur "est" (voir plan ci-joint: DEFG). Les travaux débiteront en juin prochain pour se terminer en décembre.

Services d'utilité publique

Comme il nous faut prévoir un campus universitaire sur lequel seront construits plusieurs immeubles, des services d'utilité publique doivent y être ins-

tallés : égoût, aqueduc, électricité, chauffage, protection contre les incendies, routes, trottoirs, etc.

a) Travaux en voie d'exécution :

— Un système d'égoût et d'aqueduc, incluant un égoût collecteur qui servira au drainage de la majeure partie du campus. Eventuellement la Ville de Montréal raccordera cet égoût collecteur à celui de la Côte-des-Neiges.

— Des pièces de béton de dimensions variables sont en voie de fabrication sur le terrain. Elles composeront les cinq murs de soutènement qui retiendront les talus particulièrement autour de l'immeuble principal. Ce principe de construction accélérera les tra-

vaux d'exécution et présentera un caractère d'originalité exceptionnelle du point de vue architectural. (On prévoit la fabrication de 1042 pièces de 4 à 5 verges cubes de béton chacune et d'un poids moyen de 8 à 10 tonnes.)

b) Travaux bientôt mis en chantier :

Une nouvelle voie d'accès en façade de l'immeuble principal, partant de l'intersection Louis-Colin et Maplewood, ainsi qu'un réseau de routes et de services d'utilité publique tout autour de l'immeuble principal.

On évalue à \$2,000,000 la réalisation de ces deux premières étapes (a et b) des travaux qui seront terminés à l'automne 1964.

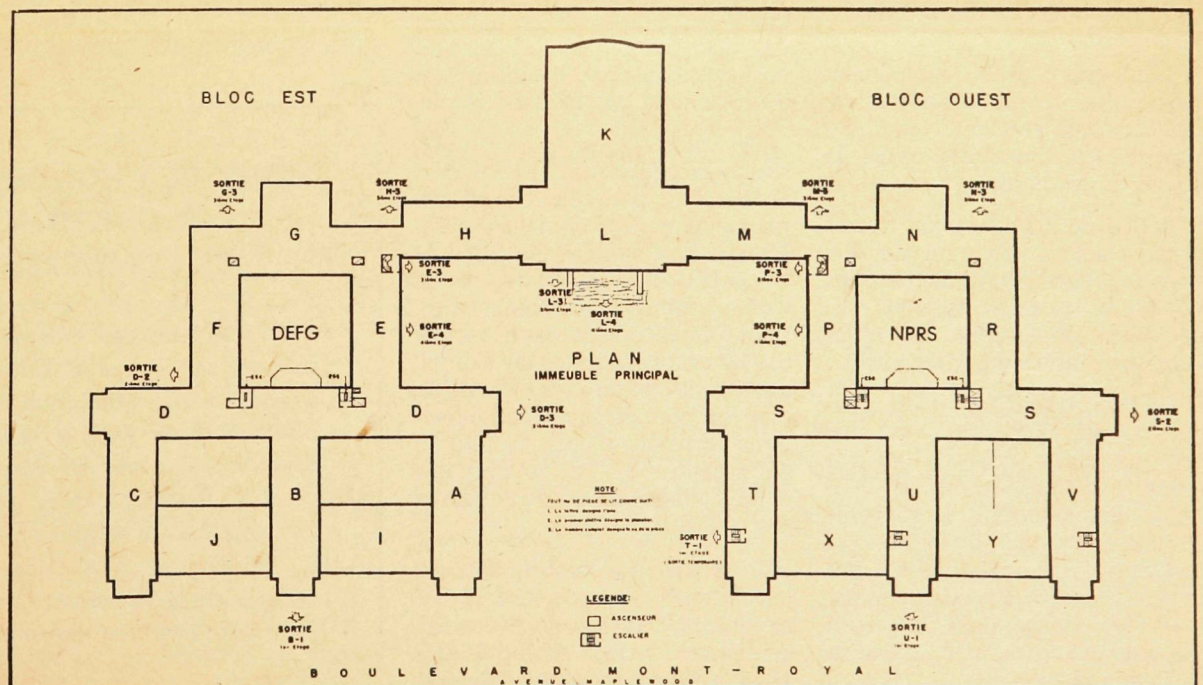
Centrale thermique :

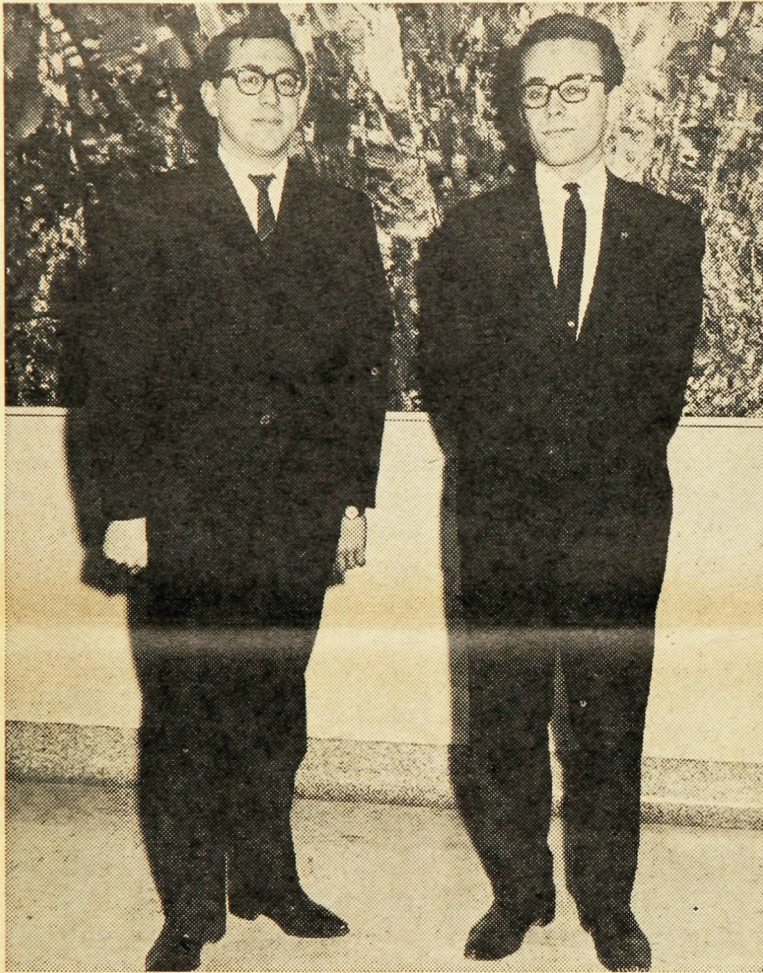
Ces travaux de près de \$2,000,000 seront parachèvés au cours de l'été prochain et la mise en opération de cette centrale thermique est prévue pour octobre '64 alors qu'un certain nombre d'immeubles existants ou parachèvés à cette époque seront chauffés à l'aide de ce système.

Durant l'année écoulée, du 1er avril 1963 au 31 mars 1964, l'Université de Montréal a dépensé, pour fins d'investissements, un montant de \$4,050,000 provenant de la Province de Québec, ainsi réparti :

Bâtiment principal (réaménagement et modifications y compris la tour centrale)	\$1,000,000
Achat de prop.	925,000
Centre médical (études prélimin.)	90,000
Maison des étudiants (complément des travaux d'agrandis.)	65,000
Pavillon des salles de cours (études prélim.)	15,000
Centrale thermique	1,600,000
Ateliers (études prélimin.)	30,000
Services d'utilité publ.	250,000
Station de biologie	75,000
Total	\$4,050,000

Au cours de la période commençant le 1er avril 1964 et se terminant le 31 mars 1965, l'Université estime que, pour fins d'investissements, elle dépensera environ \$6,000,000.





De g. à d., MM. Robert Savoie, sciences, et Jean Bellemare, droit, respectivement récipiendaires des Prix Arthur Vallée et Parizeau pour l'année 1964. Ces prix leur furent décernés lors de la réception offerte conjointement par l'Université et les Diplômés, à la suite de la Collation des grades du 28 mai 1964.

TEXTE DE PRÉSENTATION DU DOCTEUR JACQUES LEGER, lors de la remise du Prix Arthur Vallée '64

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

C'est une coutume maintenant bien établie que les Diplômés reçoivent conjointement avec l'Université, les finissants, après la collation des grades.

A titre de Président, j'ai un très grand plaisir à vous recevoir et à vous souhaiter bonne chance dans vos nouvelles carrières, vous êtes de ceux qui hissent les voiles vers leurs nouvelles destinées.

Le Prix Arthur Vallée est attribué depuis vingt ans, c'est une des premières bourses qui fut remise à même le fonds des Anciens, commémorant le souvenir de notre Premier Président, et destiné à l'Étudiant finissant qui en plus de son succès académique a le plus mérité de l'Université par son dévouement à la cause universitaire.

Ce prix fut donné pour la première fois en 1944 à un finissant des Sciences, et vingt ans plus tard est remis à un autre finissant des Sciences, M. Robert Savoie.

En plus de fort honorables succès académiques, M. Robert Savoie s'est particulièrement distingué dans le domaine parascolaire au Comité d'éducation de l'A.G.E.U.M., mémoire à la Commission Parent, comme Président des Étudiants de la faculté des Sciences, membre du Conseil de direction de l'A.G.E.U.M., mise sur pied du seul Comité conjoint officiel d'une faculté à l'Université, et de nombreuses organisations au sein de la faculté des Sciences.

Pour toutes ces considérations, j'ai l'honneur au nom des Diplômés de l'Université de Montréal, de décerner le Prix Arthur Vallée 1964 à Monsieur Robert Savoie.

RÈGLEMENTS DU BACCALAUREAT ES ARTS

Coordination entre le programme de la Faculté et celui de l'enseignement public: cours secondaire scientifique et cours du Brevet A

Décentralisation de l'enseignement aux adultes

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal vient de ratifier plusieurs modifications aux règlements de la Faculté des arts, approuvées par la Commission des études. En voici quelques-unes d'intérêt général.

Mesures de coordination :

Certaines des modifications ont pour effet d'améliorer la coordination entre les trois facultés des arts des universités de langue française de la province afin de faciliter le passage des étudiants d'un collège à un autre, et tout particulièrement entre la Faculté des arts et l'enseignement public : cours secondaire scientifique et cours du Brevet A. La Commission des études a également créé un comité pour étudier la coordination entre les programmes de la Faculté des arts et celui des autres facultés de l'Université.

En vertu des nouveaux règlements, les élèves de 11e scientifique peuvent, à certaines conditions, être admis

en Belles-Lettres (1re année du cours collégial), opter pour un programme avec latin ou pour un programme sans latin, obtenir en quatre ans le grade de bachelier ès-arts. Cette possibilité d'opter ou non pour le latin est aussi offerte aux étudiants qui passeraient d'une Ecole normale (Brevet A) à un collège ainsi qu'aux étudiants du cours pour adultes.

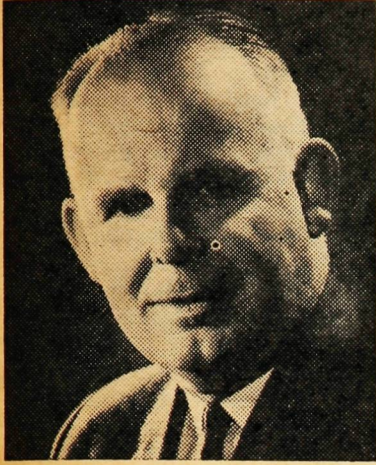
Mesures de décentralisation :

Dans le but d'élargir sa contribution à l'éducation des adultes, la Faculté autorisera certains collèges à donner le soir ou durant l'été, à l'intention des adultes, des cours conduisant au baccalauréat ès-arts. Pour le moment, ces nouveaux cours pour adultes seront soumis aux règlements pédagogiques du baccalauréat pour adultes intra-muros de la Faculté. Cette mesure évitera aux étudiants les pertes de temps, la fatigue et les frais de longs déplacements qu'ils s'imposaient pour aller suivre ces cours à l'Université même.

VISITE DE L'HONORABLE PIERRE LAPORTE À L'INSTITUT D'URBANISME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Pierre Laporte, se rendant à l'invitation du directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, M. Jean Laurent, a fait une brève visite à cet Institut pour mieux se familiariser avec le programme d'études et échanger des vues avec le corps professoral. Après un bref exposé aux étudiants, M. Laporte s'est déclaré vivement intéressé à l'urbanisme et il s'est engagé à en devenir le "protecteur" auprès du ministre de la Jeunesse. Il faudra, a-t-il dit, encourager les jeunes à s'intéresser davantage à cette science de l'avenir.

IMPORTANTS CHANGEMENTS À L'UNIVERSITÉ



M. Paul Huot, nouveau trésorier général de l'Université de Montréal.

Le conseil des gouverneurs de l'Université annonce les nominations suivantes :

M. PAUL HUOT, L.Sc. com., C.A., est nommé trésorier général. Originaire de Québec, il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec où il a obtenu son B. ès A. de l'Université Laval en 1930. Licencié

ès sciences commerciales (1933) et ès sciences comptables (1936) de l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal, M. Huot est membre de l'Institut des comptables agréés depuis décembre 1936.

Il a fait partie de sociétés de comptables agréés à Québec et à Montréal et a été au service de la Commission de l'industrie laitière de la province de Québec comme vérificateur en chef en 1938 et 1939. A l'emploi de l'Université de Montréal depuis 1941, il y a tenu les postes de chef comptable et d'assistant trésorier. Il a en outre servi comme secrétaire et administrateur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène, comme membre du comité de la caisse de retraite et du comité de placements. De plus, il a été pendant neuf ans trésorier des Diplômés de l'Université de Montréal et durant deux ans administrateur de l'Association canadienne des administrateurs d'universités (Canadian Association of University Business Officers).

M. Paul Huot succède à **M. Louis Casaubon** qui, entré au service de l'Université le 16 mai 1923, avait été nommé trésorier général en 1940. M. Casaubon devient conseiller financier

du recteur et demeure président du comité de construction.

M. JACQUES LUCIER, M. A. (relations industrielles), jusqu'ici directeur du service du personnel, devient le premier titulaire du poste de directeur des services qui vient d'être créé. A ce titre, M. Lucier détient désormais une autorité administrative sur les secteurs suivants : services alimentaires, résidences des étudiants, services du personnel, d'entretien technique et de conciergerie, incluant les ateliers, le stationnement, la centrale téléphonique, les magasins et kiosques à journaux, la centrale du courrier, l'atelier de polycopie ainsi que le studio de photographie. A cette liste pourront s'ajouter éventuellement d'autres secteurs ou services.

Diplômé de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, M. Lucier obtenait en 1953 une maîtrise ès arts en relations industrielles après ses études classiques au Collège de Saint-Jean. Pendant ses stages de travaux pratiques dans diverses entreprises il suivit, de 1953 à 1956, des cours en comptabilité et en administration des affaires ainsi que des séminars en relations humaines et industrielles et en direction du personnel à l'Université McGill et à l'École des hautes études commerciales. Avant sa venue à l'Université de Montréal en 1958, comme professeur assistant et directeur des stages et travaux pratiques au département des relations industrielles, M. Lucier occupa des emplois

dans les services du personnel de deux grandes entreprises à Montréal. Il était, depuis août 1961, directeur du service du personnel de l'Université. Membre de la Commission du service civil de la Ville de Montréal, à temps partiel, ainsi que de plusieurs associations professionnelles, il a agi comme aviseur en matière de direction du personnel auprès de la Commission provinciale d'enquête (Champane) sur le mode administratif de la Cité de Montréal.

M. O. JEAN GRATTON, ing. p., jusqu'ici directeur du service des bâtiments et terrains, conserve la direction du service de construction désormais rattaché au comité de construction dont il est le vice-président. Ces changements sont rendus nécessaires par l'ampleur et le nombre des projets en cours et à venir sur le campus de l'Université. Les deux autres secteurs de l'ancien service des bâtiments et terrains et leurs directeurs, **M. YVES ROUSSEAU**, ing. p. (service d'entretien technique) et **M. BERNARD PERRAULT** (service de conciergerie), passent maintenant sous la juridiction du directeur des services.

Diplômé de l'École polytechnique en 1949, M. Gratton était, depuis octobre 1956, directeur des services des bâtiments et terrains de l'Université de Montréal, après avoir occupé des postes au Canada, au Mexique et aux Etats-Unis, à titre d'ingénieur. Il a aussi fait un stage au Service des travaux publics de la Ville de Montréal.

L'Université de Montréal crée une licence en éducation spécialisée

Le conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal vient d'approuver la création d'une *licence en éducation spécialisée*, qui sera décernée par la faculté de Philosophie aux étudiants ayant suivi avec succès un cours de trois ans à l'Institut de psychologie. Ce cours a été préparé par l'Institut, en étroite collaboration avec le Centre de formation des éducateurs spécialisés, lequel s'occupe depuis déjà dix ans de la formation pratique de ces éducateurs.

Depuis 1954, en effet, l'Institut offre aux étudiants de 11e année un cours de trois ans, couronné par le *certificat de psycho-pédagogie de l'enfance inadaptée*. Le cours de licence, qui débutera en septembre, vient donner une dimension nouvelle à la formation des éducateurs spécialisés.

Ce nouveau groupe de professionnels de la rééducation consacra ses connaissances et ses énergies aux enfants et adolescents mésadaptés, et le programme sera axé sur des cours de psychologie appliquée. Des stages réguliers dans des centres de rééducation serviront de formation pratique complémentaire.

Les candidats à la licence en éducation spécialisée devront posséder le baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Les autres pourront continuer de s'inscrire au pro-

gramme du certificat de psychopédagogie déjà mentionné.

Actuellement, on évalue à plus de 25% de la population scolaire les enfants souffrant d'inadaptation sociale. Et le système d'éducation du Québec a un besoin urgent d'éducateurs spécialisés, dans les services existants et dans les services à mettre sur pied. En préparant à la licence, l'Institut de psychologie répondra donc à un réel besoin social.

Cette nouvelle a été communiquée à la presse par **M. David Bélanger**, directeur de l'Institut de psychologie et professeur titulaire, **Mlle Jeannine Guindon**, directrice du Centre de formation des éducateurs spécialisés (situé au 39 ouest, boulevard Gouin) et **M. Gilles Gendreau**, directeur de Boscoville, chargé d'enseignement et directeur des stages de formation des éducateurs spécialisés. **MM. André Bachand** et **DeMontigny Marchand**, ainsi que **Mlle Lucille Malo**, attachée de presse, assistaient également à cette entrevue.

Pionniers sur le plan mondial

Depuis 10 ans, a rappelé **M. André Bachand**, l'Institut de Psychologie, répondant à un appel du cardinal Léger et soutenu par la Fondation Richelieu, a fait un travail de pionnier dans le domaine du programme de préparation des spécialistes en rééducation, ou éducateurs spécialisés.

Mlle Guindon a souligné pour sa part que le directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal a passé un an à Montréal pour se familiariser avec nos techniques et que le professeur **LeMay**, de l'Université de Rennes, a aussi fait un séjour au Centre de formation du boulevard Gouin.

Il nous a fallu d'abord établir des bases, dit-elle, et créer la profession proprement dite. Nos recherches se sont poursuivies dans le silence, pour voir si nos méthodes répondaient bien aux besoins, et nous avons obtenu pour cela la collaboration de nos diplômés. Au congrès international de Rome, en 1960, le programme de l'Institut de Psychologie a servi de modèle aux éducateurs de jeunes inadaptés.

Aux Etats-Unis, seul le **George Peabody College for Teachers** accorde une maîtrise. L'Université Duke, à Durham (N.C.) qui va commencer à donner des cours, a demandé l'aide de Montréal pour mettre sur pied son programme.

Ici, on compte 82 éducateurs spécialisés formés par l'Université de Montréal, plus 20 formés à l'Université de Sherbrooke (pour s'occuper particulièrement des déficients mentaux), plus 80 étudiants au Centre de formation. Tous ces éducateurs travaillent dans 16 institutions différentes,

dont cinq constituent en même temps des centres de stages : **Boscoville**, Centre d'Orientation, **Clairséjour** (à Westmount, pour jeunes caractériels de 7 à 12 ans), **Maison Ste-Hélène** (pour jeunes délinquants) et **Clinique d'apprentissage de Ste-Justine**.

De son côté, **M. Gaudreau** a révélé qu'un pavillon de **Boscoville** est vide, faute d'éducateurs spécialisés, et que le **Centre Berthelet** ne peut pas être ouvert, pour la même raison. Il ajoute : "Dans quelques années, il faudra 3 ou 4 "Boscovilles" dans la province. D'ici là, il faut trouver et former le personnel nécessaire. Pour cela, il a fallu d'abord valoriser cette profession, en accordant des salaires équivalant à ceux des travailleurs sociaux, soit une échelle minimum de \$5,000 au début et pouvant atteindre \$8,000.

Le ministère de la Famille et du Bien-Etre social accepte officiellement cette échelle, car il reconnaît l'urgence d'augmenter l'effectif de l'Association des éducateurs spécialisés, qui ne compte encore que 120 membres. Les collèges classiques et les classes spéciales de la CECM en ont aussi un grand besoin.

Ces éducateurs sont en majorité des laïcs, même si 12 religieuses de 6 communautés (sur 51 étudiants) sont actuellement inscrites en 1re année.

LISTE DES DONATEURS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

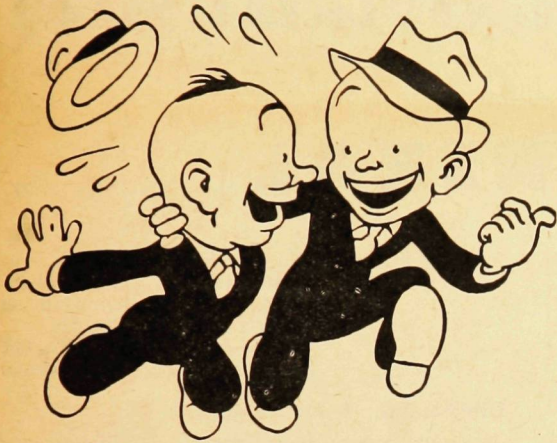
FONDS ANNUEL DE L'ALMA MATER 1962-1963

- Mandel, Dr B. - Médecine '38
 Marchand, M. A. - Ch. dentaire '33
 Marchand, M. deMontigny - Droit '59
 Marchant, M. J.P. - H.E.C. '47
 Marchessault, M. L.A. - Droit '16
 Marcil, M. Denis - Polytechnique '61
 Marcoux, M. Jean - Ch. dentaire '17
 Margueritte, Soeur Marie Cécile c.s.c. - Musique '62
 Marie Cyprien, Soeur - Pharmacie '38
 Marie-de-la-Trinité T.s.p. Soeur - Service soc. '55
 Marie-de-Ste-Yvonne, Soeur
 Marie Françoise-du-Carmel c.s.c. Soeur - Lettres, '61
 Marie-Léopold-du-Carmel S.s.a. Soeur - Philosophie '62
 Marie Pierre d'Osma c.s.c. Soeur - Lettres '54
 Marie St-Jean d'Ephese Soeur - Lettres '62
 Marier, M. Alexandre - Sciences soc. '22
 Marier, M. Martin - Théologie '52
 Martel, Me Edouard - Droit '39
 Martel, M. Paul - Sciences soc. '24
 Martineau, Mme Lucille - Hygiène '37
 Masson, M. Gérard - Architecture '38
 Masson, M. Jean-Pierre - Droit '43
 Massüe-Monat, M. J. - Ch. dentaire '29
 Mathieu, Mlle Adrienne - Service soc. '44
 Mathieu, M. Almas - Architecture '58
 Mathieu, Dr Emile - Médecine '21
 Mayrand, Me Léon - Droit '28
 Mathieu, François - Droit '52
 Mayrand, M. Oswald - Droit '97
 Meloche, Dr Bernard R. - Médecine '49
 Meloche, M. Réal - Pharmacie '54
 Menard, Me René L. - Droit '36
 Menard, M. Robert - Polytechnique '45
 Mercure, Mlle Monique
 Messier, M. Guy - Sciences '35
 Meunier, Dr J.B. - Ch. dentaire '53
 Meunier, M. Guy - Optométrie '60
 Millette, M. Claude - B.A. '41
 Mineau, Me Richard - Droit '58
 Moisan, M. Maurice - Pharmacie '24
 Montpetit, M. Yves - Architecture '56
 Morais, Mlle Madeleine - Hygiène '52
 Morency, M. Pierre - Architecture '36
 Morin, R. Fr. S. c.s.v. - Pédagogie '61
 Morin, Dr Léo-Georges O.D. - Optom. '45
 Morin, Dr Léonard - Médecine '51
 Morin, M. Lorenzo - Médecin '50
 Morin, Me Lucien - Droit '19
 Morimanno, M. Paul - H.E.C. '59
 Nantel, M. Albert - Sciences '44
 Neveu, M. Louis-Paul - Sciences soc. '52
 Noiseux, Me Roger - Droit '49
 Pagé, Me Armand - Droit '28
 Pagé, Mlle Louise - Hygiène '59
 Pagé, Madeleine - Péd. fam. '51
 Pagé, Me Raymond - Droit '56
 Painchaud, M. Claude - H.E.C. '50
 Panaccio, Dr Lucien - Médecine '39
 Papineau-Couture, M. Gilles - B.A. '38
 Paquette, M. Roland - Sciences '50
 Parant, M. Gilles - Pharmacie '53
 Paré, Dr Marius - Ch. dentaire '49
 Parent, Mlle Andrée - Hygiène '59
 Parent, Me Honoré - Droit '15
 Parent, Mme Jean-Paul - Sciences soc. '48
 Parent, Mlle Lise - B.A. '62
 Parent, Me Maurice - Droit '26
 Parenteau, abbé J. - Théologie '46
 Parenteau, M. Richard, ptre - Théologie '60
 Payette, M. Gilles - Optométrie '36
 Payette, Dr Yvon - Médecine '55
 Payne, M. Hubert - Médecine '57
 Peladeau, M. Pierre - Philosophie '47
 Peloquin, Me Jean - Droit '57
 Pepin, Mme Jeanne T. - Service soc. '50
 Pepin, Mlle Margueritte - Sc. soc. '58
 Pepin, M. Maurice - Polytechnique '43
 Perrault, M. Châteauguay - Droit '34
 Perreault, Dr Georges - Ch. dentaire '51
 Perrier, Me Hector - Droit '20
 Perron, Mlle Alberte - Service soc. '61
 Perron, Mlle Jacqueline - Hygiène '61
 Perron, Me Maurice C.R. - Droit '45
 Petersons, Mlle Katrine - Lettres '62
 Phenix, Dr Georges Albert - Médecine '12
 Picard, M. Bernard - Pharmacie '51
 Picard, Dr Henri - Médecine '14
 Pinard, Me Roland - Droit '32
 Plante, Mlle Micheline - Hygiène '59
 Platonov, Dr Igor - Méd. Vétérinaire '60
 Plessis-Belair, M. Alphonse - Ch. dent. '30
 Plouffe, M. Bernard c.s.v. - Philosophie '51
 Plourde, M. Gérard - H.E.C. '39
 Poirier, M. Jean-Hugues - Pédagogie '62
 Poirier, M. Rolland - Philosophie '51
 Poissant, M. Emile - Droit '23
 Poulin, Mlle Gisèle - Diététique '61
 Poupart, Dr Gérard - Médecine '37
 Prévost, M. Edouard - Polytechnique '21
 Primeau, M. Raymond - Polytechnique '53
 Proulx, Dr Harvey - Médecine '53
 Provencher, Dr Henri - Ch. dentaire '20
 Provencher, Mlle Rolande - Sc. soc. '33
 Quintal, Mme Thérèse - Diététique '50
 Rabellino, Mlle Hélène - Sciences '59
 Rabellino, Mlle Lydie - Sciences soc. '61
 Ratelle, Mlle Emilia - Sciences soc. '27
 Rauch, M. Edward - Ch. dentaire '55
 Renaud, Me J. Olier - Droit '32
 René, M. Laurent - H.E.C. '59
 Richer, M. Roland - Sciences soc. '39
 Riendeau, abbé Robert - Service soc. '54
 Rinfret, M. Jean - Ch. dentaire '44
 Riopelle, M. J. L. Md. - Médecine '31
 Rivard, M. Claude - Sciences soc. '52
 Rivard, M. Pierre dds - Ch. dentaire '56
 Riverin, M. Paul E. - Polytechnique '36
 Rivest, Me Guy - Droit '55
 Robert-Thomas M. - Agronomie '21
 Robillard, M. Abbé Jean-Marie, prêtre - Théologie '61
 Robitaille, Mlle Lucie - B.A.
 Robitaille, M. Paul - Agronomie '59
 Rocheleau, M. J.A. - Pharmacie '22
 Roger-Denis Frère, fms - Sciences '59
 Rolland, Dr Gérard - Médecine '31
 Rollin, M. J. Thomas - Agronomie '20
 Rouisse, Mlle Emérianne - Diététique '45
 Routhier, M. Jean-Luc - Pharmacie '55
 Roux, M. Louis - Médecine '09
 Roux, M. Lucien - Droit '20
 Roy, Mlle Alberte - Hygiène '54
 Roy, Dr C.E. - Médecine '20
 Roy, Révérend F. Gilles - Théologie '57
 Roy, M. Léo - Polytechnique '30
 Roy, M. L. Guy - Polytechnique '61
 Roy, M. Louis Philippe - H.E.C. '33
 Roy, Mlle Pauline - Sciences '60
 Roy, M. Robert - Médecine '60
 Roy, M. Roger, prêtre - Service Soc. '60
 Saint-Amour, M. Henri E. - Sciences '45
 St-Germain, M. Noël - Optométrie '48
 St-Germain, Me Paul - Droit '95
 Saint-Hilaire, Mlle Marie-Thérèse - B.A. '60
 Saint-Jacques, Hon. J. Léon - Droit '01
 St-Jacques, M. Maurice - Polytechnique '42
 St-Léonard-de-Port-Maurice, s.g.c. - Sc. '61
 St-Louis, Mlle Thérèse - Droit '58
 St-Onge, Dr Gérard - Médecine '36
 Saint-Pierre, M. Guillaume, c.r. - Droit '07
 St-Pierre, M. Jacques - Sciences '45
 St-Pierre, Dr Ls. Jacques - Médecine '45
 St-Pierre, Mlle Pierrette - Diététique '58
 St-Stanislas-de-Jésus, Soeur cnd - Lettres '43
 Ste-Jeanne-du-Crucifix, cnd - Lettres '61
 Ste-Madeleine-du-Sacré-Coeur, Soeur - Lettres '32
 Saulnier, M. André - Médecine '47
 Saulnier, M. Donat - Pharmacie '45
 Sauriol, Louise - Réhabilitation '60
 Sauvé, Dr André - Médecine '56
 Schwartz, Mme Stéphane Rapoport - Ch. dentaire '62
 Séguin, Mlle Ernestine - Hygiène '34
 Senez, M. Jean-Paul - Pharmacie '35
 Shintani, Dr K. John - Ch. dentaire '53
 Stearns, Mme Anne - Lettres '52
 Stein, Me A.L. c.e. - Droit '34
 Sylvestre, Raoul - H.E.C. '54
 Talbot, M. Rodolphe - Ch. dentaire '33
 Tanguay, M. Lucien - H.E.C. '48
 Tardif, M. Réal - H.E.C. '51
 Tetreault, Dr Adélard - Médecine '26
 Tetreault, M. Jacques - Polytechnique '42
 Theoret, M. Marcel - H.E.C. '42
 Therrien, Me F. Eugène - Droit '30
 Thibault, M. André - Lettres '60
 Thibault, Eugène - Médecine '27
 Thibert, Florent - Médecine '54
 Tremblay, Me Roland - Droit '53
 Trepanier, Dr A. - Médecine '49
 Trepanier, M. Marc Y. - Ch. dent. '51
 Tremblay, Me Jean-Maurice - Droit '56
 Trudel, M. Roland - Sciences soc. '33
 Trudel, Thérèse - Hygiène '61
 Turcotte, Mlle Madeleine - Service soc. '52
 Valmont, Révérend Gilbert - Théologie '57
 Vanasse, Dr G.E. - Ch. dentaire '34
 Vaugeois, M. Denis - Lettres '59
 Veilleux, M. Roger - Ch. dentaire '39
 Vézina, M. Claude - Agronomie '50
 Vézina, M. Paul H. - Agronomie '20
 Viger, Mlle Marcelle - Diététique '61
 Villard, M. N. P. - Médecine '58
 Villeneuve, Me André - Droit '48
 Villeneuve, M. Jacques - Relations ind. '49
 Villemaire, Bernard - Méd. '45
 Vincent, M. Marcel - H.E.C. '27
 Vincent, Mme René - Hygiène
 Vinet, M. Jean-Baptiste, prêtre - Théologie '21
 Voisine, Mlle Clairna - Réhabilitation '61
 Wainer, M. I.J. - Droit '27
 Wasserman, Me John J. - Droit '32
 Weisberg, Dr H. Maurice - Médecine '28
 Wilhelmy, Me François - Droit '52
 Wilson, M. François J.J. - Polytech. '54
 Zaralan, M. Francis - Pharmacie '34
 Zielinska, Mme Marie F. - Bibliothéconomie '62
 Zigby, M. Jean-Paul - Sciences soc. '52
 Zilkha, Dr Albert - Médecine '62

ELECTIONS

LE BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE DOIT PARVENIR AU SECRÉTARIAT - SUITE
361 - CENTRE SOCIAL, 2222 RUE MAPLEWOOD, MONTRÉAL, LE OU AVANT LE
1er SEPTEMBRE 1964 AVANT MINUIT.

S'il y a plus de 12 candidats aux douze postes, les élections auront lieu lors de l'assemblée annuelle le 17 septembre 1964 au grand salon du Centre social de l'Université de Montréal, 2332 ave. Maplewood, à 8 h. 30 p.m.



Tout membre titulaire des D.U.M. au sens de nos règlements, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateur. A cette fin, le candidat doit remplir le bulletin de présentation, le faire signer par deux Diplômés et le faire parvenir au Secrétariat, suite 361, Centre social, 2222 Maplewood, Montréal, le ou avant le 1er septembre.

BULLETIN

de mise en candidature



Je diplômé de la faculté
d en 19
demeurant à rue Ville
pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration des Diplômés de
l'Université de Montréal lors de l'élection le 17 septembre prochain.

Signé

APPUIENT MA CANDIDATURE

M.	M.
Faculté	Faculté
Promotion	Promotion
Adresse	Adresse



UNIVERSITÉ D'OTTAWA,
INSCRIPTION : BIBLIOTHÈQUE VANIER,
Angle des rues Somerset et Cumberland.

AVIS PRÉLIMINAIRE

32^e

**CONGRÈS
ANNUEL**

6, 7 et 8 NOVEMBRE 1964

PROGRAMME GÉNÉRAL

VENDREDI, 6 NOVEMBRE

Toute la journée : Inscription à la Bibliothèque Vanier (angle des rues Somerset et Cumberland).
9 h. 00 a.m. : Réunion de sections. Programmes de films. Visite de l'exposition.
1 h. 30 p.m. : Réunion de sections. Programmes de films. Visite de l'exposition.
8 h. 30 p.m. : Long métrage : "Le Grand Secret".

SAMEDI, 7 NOVEMBRE

Toute la journée : Inscription à la Bibliothèque Vanier.
9 h. 00 a.m. : Réunion de sections. Programmes de films. Visite de l'exposition.
1 h. 30 p.m. : Réunion de sections. Programmes de films. Visite de l'exposition.
3 h. 30 p.m. : Réception pour les dames. Assemblée générale annuelle de l'Acfas.
5 h. 30 p.m. : Réception.

7 h. 30 p.m. : Dîner annuel de l'Acfas. Présentation des médailles Léo-Parizeau et Archambault et du Prix Pfizer de l'Acfas. Remise des Bourses de l'Acfas. Soirée mondaine jusqu'à minuit.

DIMANCHE, 8 NOVEMBRE

Toute la journée : Inscription à la Bibliothèque Vanier.
10 h. 00 a.m. : Symposium sur l'Evolution.
10 h. 45 a.m. : Discussion en comités.
2 h. 00 p.m. : Seconde séance du symposium.
4 h. 00 p.m. : Clôture du Congrès.

FONDS ALMA MATER

Avez-vous oublié ?

VOTRE SOUSCRIPTION AU FONDS ANNUEL DE L'ALMA MATER EST ATTENDUE

A tous les Diplômés

Le FONDS ANNUEL
DE L'ALMA MATER
attend votre
souscription 1964-1965

FAITES VOTRE PART

Sous pli ma souscription 1964-65 au montant de \$.....
au Fonds Annuel de l'Alma Mater

Nom
(en lettres moulées)

Adresse

Faculté et année de promotion

IMPORTANT : S.V.P. faire chèque à l'ordre du "Fonds Annuel de l'Alma Mater" et faire parvenir à l'Association des Diplômés, 2222 Maplewood. Un double reçu pour fins d'impôt sera transmis pour toute souscription excédant \$1.00.